

Article 31 du Règlement

[Français]

LES RELATIONS DE TRAVAIL

M. Bernard St-Laurent (Manicouagan, BQ): Monsieur le Président, les événements des derniers jours ont démontré les nombreuses lacunes des lois fédérales régissant les relations de travail. Les deux lois spéciales imposant le retour au travail, adoptées au cours des deux dernières semaines, constituent les exemples les plus récents des effets pervers de l'archaïsme de la législation fédérale.

Les ministres du gouvernement se camouflent derrière un projet de réforme du Code canadien du travail qui serait actuellement à l'étude. Or, les dispositions antibrisseurs de grève sont connues depuis plusieurs années. Le Parti libéral est maintenant élu depuis 17 mois et rien n'a été fait à ce chapitre.

Lorsque vient le temps d'adopter des lois bafouant les droits des travailleurs, le gouvernement sait faire vite, mais lorsqu'il s'agit de corriger des dispositions dont les travailleurs sont victimes, les libéraux se complaisent dans un attentisme inadmissible.

* * *

[Traduction]

LES PENSIONS DES DÉPUTÉS

M. Jim Silye (Calgary-Centre, Réf.): Monsieur le Président, ce sera tout à l'heure la soirée de la remise des oscars et je voudrais présenter les 10 excuses des libéraux pour avoir préservé le confortable régime de pensions des députés.

(10) N'oubliez pas que nous travaillons les fins de semaine.

(9) La vice-première ministre en aura besoin quand elle démissionnera à cause de son incapacité de respecter sa promesse électorale et d'éliminer la TPS.

(8) Si ce n'était de ce régime, il n'y aurait pas à la Chambre des libéraux de qualité comme la députée de Halifax, en Nouvelle-Écosse.

(7) C'est le seul engagement à long terme que le gouvernement soit capable de prendre.

(6) De quelle autre manière les libéraux pourraient-ils se payer des soins de santé quand ils atteindront l'âge d'or?

(5) On ne peut quand même pas s'attendre qu'ils comptent sur le Régime de pensions du Canada.

(4) Une fois à la retraite, ils devront payer eux-mêmes leurs voyages.

(3) Il n'y a pas assez de place pour eux tous au Sénat.

(2) À bien y penser, leurs pensions ne représentent pas grand-chose en comparaison de la dette nationale de 550 milliards de dollars.

(1) Le premier ministre aura besoin d'argent pour se loger lorsque le chef du Parti réformiste emménagera au 24, promenade Sussex.

LES PROGRAMMES SOCIAUX

M. Chris Axworthy (Saskatoon—Clark's Crossing, NPD): Monsieur le Président, les personnes qui parlent au nom des moins bien nantis de notre pays et qui connaissent leurs problèmes ont signalé aujourd'hui la volte-face du présent gouvernement libéral en ce qui concerne les programmes sociaux et les soins de santé.

Des compressions de sept milliards de dollars en 1996-1997 et en 1997-1998, par exemple, vont faire plus de mal que ne le laisse entendre le budget et entraîneront d'importantes réductions dans les soins de santé, l'enseignement postsecondaire et les programmes sociaux et cela, d'un bout à l'autre du Canada. Si ses dépenses continuent à baisser, le gouvernement fédéral n'aura bientôt plus le pouvoir d'assurer l'accessibilité des soins de santé, de l'enseignement postsecondaire et des programmes sociaux. Ce sera la fin de l'assurance-maladie et, avec la fin du RAPC, les provinces n'auront absolument plus à offrir des programmes sociaux.

Les Canadiens n'ont pas voté pour cela. Les libéraux n'ont pas fait campagne pour la destruction totale du filet de sécurité sociale du Canada et les Canadiens ne veulent pas voir leur société s'américaniser davantage, peu importe que cette américanisation soit le fait des conservateurs ou celui des libéraux.

Les nouveaux compagnons de voyage canadiens de Gingrich, soit Ralph Klein, Preston Manning et, maintenant, Jean Chrétien, sont en train de nous ramener à l'époque des années 30. Les Canadiens ont besoin d'un gouvernement qui travaille pour eux et ils méritent d'avoir un gouvernement qui tient ses promesses. On avait l'habitude de dire. . .

Le Président: Le député de Kingston et les Îles.

* * *

LE GROUPE TRAGICALLY HIP

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles, Lib.): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je prends la parole ici aujourd'hui pour féliciter le groupe Tragically Hip du succès qu'il a connu hier soir en remportant deux prix Juno, soit ceux d'artiste de l'année et de groupe de l'année.

Le groupe compte maintenant cinq prix Juno à son actif, y compris trois comme artiste de l'année. Les membres du groupe, soit Gord Downie, Gord Sinclair, Paul Langlois, Johnny Fay et Robbie Baker, viennent de Kingston et les Îles, ma circonscription, et sont très engagés dans la vie communautaire de Kingston.

● (1415)

Le prix d'artiste de l'année est décerné par le public et montre à quel point le groupe est aimé dans tout le Canada. Tragically Hip s'est produit à guichet fermé dans sa récente tournée du Canada, au cours de laquelle il a donné 20 concerts en trois jours, et il a vendu plus de 500 000 exemplaires de son récent album intitulé: «Day for Night».

Pendant qu'il recevait des prix Juno et des louanges au Canada, au cours du week-end, le Hip faisait aussi une percée sur le marché américain grâce à une apparition à l'émission *Saturday Night Live*.